

Rapport annuel 2025 de la Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

1. Membres

Depuis 2013, une dizaine d'associations suisses de professionnels de la santé se sont mis en réseau au sein de la « Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires » (PIP). Le 22 janvier 2018, elle s'est constituée en association.

Elle est composée en 2025 de 13 membres ordinaires et de 4 membres extraordinaires ([liste des membres](#)).

2. Assemblée des délégués (AD)

L'assemblée des délégué-e-s de la Plateforme Interprofessionnalité (PIP) s'est tenue le 22 mai 2025 à Berne. Le rapport annuel et les comptes 2024, la décharge du comité, le rapport de l'organe de révision ainsi que la planification annuelle et le budget 2025 ont été adoptés à l'unanimité.

Cette AD a marqué une étape importante pour la gouvernance de la PIP avec l'élection d'une nouvelle présidence. Mélanie Brülhart (pharmaSuisse) a été élue à la présidence de la PIP, succédant à Sébastien Jotterand (mfe).

Les membres du comité Sébastien Jotterand (mfe), Franz Elmer (ASI), Denise Gilli (SVA), Sophie K. Brandt (Physioswiss) et Esther Bättig (Spitex) ont été réélus à leurs fonctions, assurant la continuité du travail engagé. Denise Hugentobler Hampai (pharmaSuisse) quitte le comité et a été remerciée pour sa collaboration.

L'assemblée a chaleureusement remercié Sonia Barbosa (FMH), présidente sortante du Conseil des expert-e-s pour son engagement de longue date en faveur de la PIP. Comme personne ne s'est mis à disposition pour reprendre la présidence du CE, un appel a été lancé.

Parmi les thèmes abordés, la Winter Academy du 4 février 2025, intitulée « Care at home pour tout âge – les défis de l'interprofessionnalité », a été particulièrement saluée pour son succès. L'engagement de la PIP en tant que membre fondateur du Forum SELF (plateforme de soutien à l'autogestion des

Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

maladies non transmissibles, des addictions et des troubles psychiques) a également été mis en avant, notamment à travers l'événement organisé le 4 novembre 2025.

L'invitée du jour, Manuela Oetterli (Interface Etudes Politiques), a présenté les résultats de l'étude fédérale Health 2040 sur les soins ambulatoires de base en Suisse, portant sur la transformation des soins de base et la gouvernance interprofessionnelle à l'horizon 2040. Ce rapport a servi de référence pour le Département de l'intérieur et l'OFSP pour lancer le programme agenda des soins de bases. Ses conclusions ont nourri un débat constructif sur la coordination, la formation et la durabilité des ressources humaines dans le système de santé.

3. Conseil d'experts (CE)

Le CE est un organe de discussion et d'échange au sein duquel chaque membre a un(e) représentant(e). Il a été présidé par Sonia Barbosa (FMH) jusqu'à l'AD du 22 mai 2025. En 2025, les expert-e-s se sont réunis deux fois. Les séances du Conseil des experts sont préparées et coordonnées avec le comité, sous la supervision du secrétariat général de polsan.

Lors de la séance en ligne du 27 mars 2025, le CE s'est réuni pour sa 15ème fois. Cette session a permis de revenir sur les travaux du comité de début de l'année et sur la Winter Academy du 4 février 2025, dont le thème « Care at home pour tout âge – les défis de l'interprofessionnalité » a constitué le fil conducteur des échanges.

A cette occasion, le Dr Séverin Pöchtrager, médecin-chef à la clinique d'Arlesheim et président de la Société suisse Hospital at Home, a présenté un exposé détaillé sur le modèle Hospital@Home. Cette approche novatrice vise à offrir à domicile des soins hospitaliers de niveau aigu, mobilisant des équipes interprofessionnelles – médecins, infirmiers, thérapeutes – capables d'assurer un suivi clinique complet hors des hôpitaux, en collaboration avec les réseaux de soins ambulatoires existants.

La discussion a porté sur les conditions de mise en œuvre de ce modèle en Suisse, notamment en matière de financement (EFAS), de responsabilités professionnelles et de cadre juridique. Les membres ont souligné le potentiel

Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

du modèle Hospital@Home pour améliorer la qualité de vie des patients et réduire les coûts de santé.

La présidence du CE étant toujours vacante, la réunion de septembre 2025 a été annulée.

Le 27 novembre s'est tenue, conformément aux statuts, la séance commune du Conseil des expert-e-s (CE) et du comité. La structure associative de la PIP a constitué le point central des échanges.

Constatant qu'aucun membre n'a manifesté d'intérêt pour reprendre la présidence du CE, le comité a engagé une réflexion stratégique sur l'avenir de cet organe. Il est en effet apparu que l'organisation et le fonctionnement du CE mobilisent des ressources importantes du secrétariat général, lesquelles pourraient être allouées plus efficacement à d'autres missions.

Dans ce contexte, le comité a discuté de la possibilité de supprimer l'organe « Conseil des expert-e-s » en le fusionnant avec l'assemblée des délégué-e-s. Actuellement, chaque association membre met à disposition de la PIP un-e délégué-e et un-e expert-e, fonctions qui sont, dans la grande majorité des cas, assumées par une seule et même personne. La fusion des deux instances permettrait ainsi de simplifier la structure tout en renforçant la continuité du travail.

Afin de répartir la charge et de favoriser l'inclusion des personnes engagées, la possibilité d'introduire un système de suppléance pour la fonction de délégué-e a été évoquée. Par ailleurs, la mise en place de groupes de travail thématiques, limités dans le temps, offrirait aux membres la possibilité de s'impliquer de manière ciblée, en fonction de leurs intérêts (p. ex. GT Events, GT papier de position).

La proposition de tenir deux assemblées des délégué-e-s par année a été accueillie favorablement par les membres du CE, qui en ont immédiatement perçu les avantages. La simplification de la structure, combinée à une réduction des ressources requises tant du côté des membres que du secrétariat, contribuerait à préserver l'engagement associatif et à encourager une participation plus active.

Sur cette base, le comité élaborera un concept détaillé qui sera mis en consultation auprès des membres début 2026, en vue d'une soumission à l'assemblée des délégué-e-s d'avril 2026.

Le projet CIRNET (Critical Incident Reporting & Reacting NETWORK) a été présenté par l'invité du jour : Helmut Paula, responsable CIRNET auprès de la Fondation Sécurité des Patients Suisse. La présentation a mis en évidence l'évolution du dispositif vers un système national, interdisciplinaire et interprofessionnel de déclaration des événements indésirables. Initialement limité à quelques spécialités, CIRNET couvre aujourd'hui de nombreux

Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

secteurs de soins. Son mandat vise la centralisation des annonces CIRS (Critical Incident Reporting System) locaux, l'identification de risques suprarégionaux et le développement de recommandations telles que les Quick-Alerts. Malgré une reconnaissance croissante, des défis subsistent, notamment l'absence de protection juridique des déclarant-e-s et un ancrage encore insuffisant en Suisse romande et au Tessin. Les perspectives portent sur le renforcement du mandat, du financement et des prestations afin d'assurer la pérennité et la pertinence du dispositif.

L'Agenda Soins de base, lancé par la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, a constitué un projet majeur mobilisant fortement les associations professionnelles ainsi que de nombreux acteurs du domaine de la santé. Bien que la PIP n'y ait pas été représentée formellement en tant qu'association, plusieurs de ses membres y ont participé au nom de leurs organisations respectives. La présidence de la Plateforme a eu l'occasion à plusieurs reprises de rappeler l'existence et le rôle de la PIP.

Il est particulièrement réjouissant de constater que la PIP est explicitement mentionnée dans les deux champs d'action de l'Agenda Soins de base :

- Champ d'action A : Soins innovants, développement des profils professionnels, transformation numérique et clarification du financement
- Champ d'action B : Conditions de travail, durée d'exercice de la profession et promotion de la relève

De plus, il est également à souligner que le rôle des patient-e-s dans le système de soin primaire est reconnu dans le cadre de l'Agenda Soins de base. En effet, il est indispensable aux yeux de la PIP que les patient-e-s soient intégrés dans chaque cadre interprofessionnel.

La PIP informera les autorités de sa disponibilité et de sa volonté de s'engager dans la mise en œuvre des tâches identifiées dans le rapport. Cette reconnaissance témoigne du gain de visibilité et de légitimité de l'association.

Enfin, un groupe de travail a été constitué en vue de l'organisation du prochain événement (Academy) de la PIP.

4. Comité

Le comité directeur est l'organe responsable de la gestion opérationnelle et de la définition stratégique de l'association. Il met en œuvre les décisions de

Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

l'AD ainsi que les propositions pertinentes du CE. En 2025, il s'est réuni quatre fois : les 29 janvier, 19 mars, 3 octobre et 30 octobre 2025.

L'année a été marquée par plusieurs transitions au sein du comité, tout en assurant la continuité de la gouvernance et la stabilité des activités stratégiques de l'association.

La démission de Sonia Barbosa (FMH), présidente du Conseil des experts, effective au 30 avril 2025, a constitué un changement important. Son départ, après plusieurs années, a ouvert des réflexions sur la succession et l'évolution de la présidence du Conseil des experts. Parallèlement, Denise Hugentobler Hampai (pharmaSuisse) a quitté ses fonctions au printemps 2025, après une contribution déterminante au sein de l'association.

Une attention particulière a été portée à la planification des événements majeurs de l'année, notamment la Winter Academy du 4 février 2025, le Forum SELF du 4 novembre 2025, ainsi qu'au lancement de la première Newsletter de la PIP en décembre 2025. L'efficacité organisationnelle de la PIP a également fait l'objet de discussions approfondies, débouchant sur une proposition de restructuration visant à libérer des ressources afin de renforcer l'action sur les priorités stratégiques, en particulier la communication et l'engagement politique. Les axes stratégiques prioritaires et les activités de l'association ont été discutées lors d'un workshop en ligne, puis lors de la séance commune du Conseil des expert-e-s et du comité, et seront intégrées dans la planification annuelle 2026.

Par ailleurs, la volonté de poursuivre le développement de l'association s'est traduite par une démarche active de recherche de nouvelles adhésions d'organisations actives dans le domaine des soins de santé primaires. Les réunions du comité ont en outre largement porté sur le renouvellement de la présidence de la PIP et de celle du Conseil des expert-e-s, ainsi que sur des thématiques clés telles que la tarification des prestations des infirmier·ère·s en pratique avancée (APN) et l'Agenda Soins de base.

Le comité s'est réparti les dicastères de la manière suivante :

	Leader	Soutien
Evènement	Mélanie Brülhart, Sébastien Jotterand	Katrina Riva

Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

Qualité	Esther Bättig	Franz Elmer
Politique	Mélanie Brülhart, Sébastien Jotterand	Katrina Riva
Communication	Mélanie Brülhart	Sébastien Jotterand
Formation	Sophie Brandt	
Finances	Franz Elmer	Denise Gilli

Katrina Riva ayant dû réduire son temps de travail au quatrième trimestre, ce rôle a été assumé par Reto Wiesli et Cathia Chevalley de polsan.

Le retour de la secrétaire générale Katrina Riva a eu lieu au 4^{ème} trimestre 2025. Reto Wiesli et Cathia Chevalley ont assuré l'interim depuis le début de l'année. La Winter Academy préparée par Katrina Riva en 2024, s'est déroulée sous la responsabilité de Pia Yenni.

Les membres du comité sont les suivants :

- Sébastien Jotterand, président de la PIP jusqu'au 22 mai 2025, mfe Médecins de famille et de l'enfance Suisse
- Mélanie Brülhart, présidente de la PIP à partir du 22 mai 2025, pharmaSuisse, Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse
- Denise Hugentobler Hampai, pharmaSuisse, Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse jusqu'au 22 mai 2025
- Franz Elmer, trésorier de la PIP, ASI Association suisse des infirmières et infirmiers
- Denise Gilli, SVA Association suisse des assistantes médicales
- Sophie Brandt, Physioswiss
- Esther Bättig, Aide et Soins à domicile Suisse

5. Événement - Forum de la Plateforme de soutien à l'autogestion lors de maladies non transmissibles, d'addictions et de maladies psychiques (SELF)

En tant que membre fondateur de l'association Forum SELF, la PIP a pris part au Forum SELF du 4 novembre 2025, intitulé « Bilan et défis – Quo vadis ? ». Dans le contexte de la suppression, dès 2026, du financement de l'OFSP en faveur du soutien à l'autogestion, les échanges ont porté sur les formes de coopération à développer entre les différents acteurs afin de poursuivre et renforcer ce champ d'action. En s'appuyant sur une analyse des évolutions passées, des perspectives communes pour l'avenir ont ainsi été définies. Les

Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

discussions ont mis en évidence le caractère essentiel de cet événement en Suisse, coconstruit avec les patient-e-s.

L'Assemblée générale de l'association s'est tenue à l'issue du Forum. L'ensemble des membres du comité a été reconduit, dont Sébastien Jotterand pour la PIP. Le comité poursuivra ses travaux afin d'assurer la continuité et le développement du travail mené autour de l'autogestion, et d'en favoriser un ancrage opérationnel renforcé à la suite du désengagement de l'OFSP.

Cet engagement en faveur de l'autogestion permet à la PIP de consolider ses liens avec d'autres acteurs clés du système de santé, en particulier les ligues de santé (GELIKO), le domaine social, les patient-e-s et l'OFSP.

6. Politique

En 2025, la plateforme a participé à 1 consultation au niveau national.

Initiative parlementaire 17.480 - Urgences hospitalières. Taxe pour les cas bénins

La PIP estime que la proposition visant à désengorger les urgences hospitalières par l'introduction d'une taxe pour les « cas bénins » n'est ni efficace ni pertinente. Les données disponibles ne confirment pas une augmentation des cas dits « bagatelles », et la mesure ne concernerait qu'une très faible part des assuré-e-s. Elle générerait en revanche un surcroît de charges administratives pour les prestataires ambulatoires.

La PIP regrette un modèle où les coûts supplémentaires sont supportés par les patient-e-s, tandis que le bénéfice financier revient aux assureurs, et rappelle les échecs de dispositifs similaires à l'étranger. Elle plaide pour des solutions structurelles fondées sur l'interprofessionnalité, l'intégration de professionnel-le-s aux compétences élargies, une rémunération adéquate de ces prestations, ainsi que sur le renforcement de la santé numérique et de la coordination des soins.

Enfin, la PIP souligne que la responsabilisation des patient-e-s passe avant tout par le développement de la littératie en santé et non par des mécanismes financiers dissuasifs, et appelle les autorités à traiter les causes profondes dans le cadre de l'Agenda Soins de base.

Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

Agenda Soins de base

Le lancement de l'Agenda Soins de base par la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a constitué un processus politique majeur pour les soins de santé primaires. Bien que la PIP n'y ait pas participé formellement en tant qu'association, l'engagement de la présidence de ses membres a contribué à la reconnaissance de son expertise. La mention explicite de la PIP dans les deux champs d'action du rapport final témoigne du renforcement de sa visibilité et de sa légitimité auprès des acteurs de la santé et des autorités. La PIP va confirmer sa disponibilité pour s'impliquer dans la mise en œuvre des mesures proposées dans sa réponse à la consultation début 2026, consolidant ainsi son rôle d'interlocutrice reconnue en matière d'interprofessionnalité.

7. Autres activités

- Le 9 janvier 2025, dans le cadre du colloque « Enjeux de la médecine générale » organisé par Unisanté, Sébastien Jotterand a fait une présentation.
- Lors de la 17^{ème} journée de la santé zurichoise les 10 et 11 avril 2025, Sébastien Jotterand a fait la présentation suivante : «*Potenzial und Nutzen der primären Gesundheitsversorgung*».
- Le 4 novembre 2025, Mélanie Brülhart et Katrina Riva ont représenté la PIP au Forum SELF de soutien à l'autogestion lors de maladies non transmissibles, d'addictions et de maladies psychiques. L'évènement était organisé par l'association Forum SELF, dont la PIP est membre fondateur.
- Le 26 novembre 2025, lors du Congrès national des soins palliatifs, Sébastien Jotterand a présenté, dans le cadre de la conférence « Des changements majeurs », plusieurs évolutions importantes, notamment concernant le financement de l'interprofessionnalité dans le domaine palliatif.



Mélanie Brülhart, présidente



Katrina Riva, secrétaire générale